6 milliards ? Ca peut pas le faire !

NPA
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

SANTE

Saint-Malo, le 28 juin 2020

Suivez l'actualité du secteur santé-sécu-social et les analyses du NPA sur

http://sante-secusocial.npa2009.org

L'ampleur de la mobilisation nationale du 16 juin a traduit l'exaspération des personnels hospitaliers et de leurs soutiens. Le pouvoir a compris qu'il ne pouvait continuer à jouer la montre. Attendre les congés d'été en amusant les syndicats et collectifs, au «Ségur de la santé » par des visio conférences, sous la présidence d'une Nicole Notat sans mandat de négociation, devenait intenable. Après la fédération SUD santé sociaux, au cours de la semaine dernière les syndicats de médecins libéraux, puis ceux de médecins hospitaliers ont claqué la porte. Les autres fédérations de salariéEs ont exigé que le ministre de la santé, en personne, apporte un chiffrage.

Sans rapport avec les besoins

O.Veran, le ministre de la santé, a donc du dévoiler ce que le pouvoir est prêt à « mettre sur la table ». **Six milliards d'€** ont été annoncés pour revaloriser les salaires des personnels des hôpitaux, des EHPAD publics, et des établissements privés soit en tout 1,7 millions de salariés, et il n'est **toujours pas question d'une quelconque enveloppe pour recruter du personnel manquant**, principale revendication des personnels.

Seul, le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, toujours prêt à dégainer le stylo, dès que quelques miettes lui sont jetées, voit dans cette annonce « *un bon point de départ, un bon point d'appui* ». Au regard des enjeux, la somme est pourtant dérisoire. Rappelons que la « prime COVID » (500 à 1500€ versés une seule fois) coutera aux alentours de 4 milliards d'€ !

La fédération CGT santé a effectué un chiffrage qui s'approche certainement davantage des besoins réels. Celui-ci prend en compte le cout de la création de 100.000 emplois hospitaliers et de 200.000 dans les EHPAD. Il intègre le financement de la revendication de 300€ d'augmentation de salaire mensuel pour tous, de la revalorisation du point d'indice dans la fonction publique, de la révision des grilles indiciaires de l'ensemble des métiers hospitaliers, des nécessités de formation. Il aboutit à un besoin de financement de **51 milliards**. Pour couvrir cette dépense, il y a des solutions telles que la suppression des exonérations de cotisations patronales ou celle de la taxe sur les salaires dans les hôpitaux. Ces 2 pistes permettraient de dégager 57 milliards d'€ ! Donc, c'est possible si le gouvernement en a la volonté. Concrètement, pour y parvenir, la CGT estime l'augmentation annuelle des dépenses hospitalières nécessaires à 8% minimum, quand elle était initialement prévue d'un peu plus de 2% en 2020

Créer le rapport de forces

Ces estimations, donnent un ordre d'idée des choix politiques à faire **si l'on veut réellement que, pour la santé, le « monde d'après » ne ressemble pas à celui « d'avant »** et que le système de santé réponde effectivement aux besoins courants et à des situations exceptionnelles, telles qu'une épidémie. Elles montrent aussi le niveau du rapport de forces à créer pour y parvenir.

Les 6 milliards de Veran, prouvent en effet que l'exécutif ne cherche qu'à calmer momentanément la colère, pour continuer la même politique de santé, et que seul un rapport de forces puissant, par une mobilisation déterminée de longue durée, coordonnée au niveau national peut y parvenir.

D'où l'importance de cette **journée du mardi 30 juin** appelée unitairement.

D'où aussi l'importance de l'échéance du 14 juillet, alors que s'ouvre la période des congés, pour faire pièce à l'indécente célébration des « héros » par Macron.

Mais la pression de quelques « journées d'action » aussi réussies soient-elles, ne suffira pas sans doute pas. Il faut s'inscrire pour les mois qui viennent, dans la construction d'un mouvement unitaire démocratiquement organisé à la base et coordonné sur le plan national, de tous les personnels de soins et de leurs soutien si l'on veut que le succès soit au bout du chemin.

Personnels hospitaliers et usagers attachés au droit à la santé,

participons aux mobilisations, tou.tes en grève et au rassemblement

mardi 30 juin—RENNES, place Ch De Gaulle à 12h

LA SANTE EN LUTTE

CH Saint-Malo : toujours « le monde d'avant »…

Quand le gouvernement limite **la prime de 1500 euros** à 40% du personnel de l'hôpital, les directions hospitalières de la région décident que cela ne sera que 30% du personnel... cette prime quelle arnaque !

Une **Zone d'Accueil Couché (ZAC)** a été créée au service porte des urgences : c'est une pièce pouvant contenir 6 lits dans l'idée de désengorger les couloirs des urgences de l'hôpital. Voilà où s'arrête la bonne idée...

Le reste c'est le monde d'avant quand l'hôpital continuait à dégrader les conditions de travail et de soins. En effet 6 lits de plus mais pas suffisamment de postes de soignants pour s'en occuper... cela ne permet pas de mieux traiter les patients. 6 lits mais sans aucune intimité entre les patients alors que l'idée au départ était des patients qui attendaient juste des résultats... là cela peut être des personnes âgées, des personnes déprimées... des gens qui y passent la nuit...

Quant au problème de fond du manque de lits, de services et de soignants pour que prendre soins des gens ait un sens... tout est dans le même état qu'avant... juste révoltant.

Après les médailles, les bonnes notes !

C'est le moment à l'hôpital où les personnels sont notés... comme à l'école... sauf pour les contractuels... eux pas de notes... car ils n'ont pas de prime de service !

On se fout de nous après la crise épidémique qu'on a vécue. Ni médailles ni bonnes notes... augmentation des salaires de 300 euros pour tous, embauche de nouveaux soignants pour mieux soigner et titularisation de tous les contractuels.

La mater de Dinan à nouveau sur la sellette ?

Le décès d'une parturiente fait ressurgir dans l'actualité la question de la pérennité de la maternité du CH de Dinan. Rappelons que la possibilité d'accoucher dans cette structure avait été suspendue de juillet à septembre 2019.
Ce qui serait en cause désormais n'est pas l'insuffisance de l'encadrement médical (en anesthésie notamment) mais l'absence d'unité de réanimation dans l'établissement... Quoi qu'il en soit, c'est la déqualification graduelle du CH de Dinan ces 15 dernières années qui ressurgit à l'occasion de ce drame médical.
Et naturellement, on ne peut que craindre, dans ce contexte, le passage à l'acte de certain.es qui militent depuis quelques temps pour l'arrêt de l'activité d'obstétrique dans le secteur dinannais. Donc vigilance !

Un nouvel hôpital ?

Dans ses déclarations de campagne, G. Lurton, futur président du conseil de surveillance du Centre Hospitalier, nous a dit qu'il « *est urgent d'envisager [..] la construction d'un nouvel hôpital* » et d'en finir avec ces façons de « *dépenser des sommes extravagantes pour faire du replâtrage* ». Fort bien. Que le nouveau maire de Saint-Malo s'intéresse à l'hôpital, voilà qui ne nous déplait pas à priori et qui va nous changer de son prédécesseur.
Pour autant, faudrait-il—avant de s'enthousiasmer—qu'on soient sûrs qu'il ne va pas se faire le VRP d'un hôpital clé en main conçu et financé dans le cadre d'un partenariat public privé, façon Sud-Francilien ou Saint-Nazaire, dont on connaît les déboires.
Et puis, tant qu'il y est, faudrait que G. Lurton nous dise pourquoi son mentor, R. Couanau, dont il était à l'époque l'attaché parlementaire, n'a pas donné suite à la proposition du ministre X. Bertrand de financer et construire un hôpital neuf. C'était en 2007 ! Voilà pourtant qui aurait sans doute changer la situation budgétaire de l'établissement.

Solidarité avec Farida !

Notre collègue Farida, qui travaille à l'hôpital Paul Brousse de Villejuif et pour l'AP HP depuis 17 ans passera en jugement le 25 septembre sous l'accusation d'avoir lancé des cailloux sur des policiers lors de la manifestation du 16 juin. Tout le monde a pu voir de quelle façon elle a été traitée. Traînée par les cheveux, brutalisée, elle a une plaie au cuir chevelu et de nombreux hématomes sur tout le corps. Elle risque jusqu'à trois ans de prison et 45.000 euros d'amende.
Ce jour-là, le cortège des soignants a été gazé et attaqué par la police qui ne pouvait pourtant pas confondre des manifestants en blouses blanches avec des black blocs. Ca devient une habitude de traiter de cette façon des femmes et des hommes qui défendent non seulement leurs droits mais l'intérêt de tous en demandant des moyens pour les services publics. Le but est évidemment de terroriser les contestataires et de les dissuader de manifester, comme avec les gilets jaunes.
Se faire gazer de cette façon, il y a de quoi se mettre colère !
Apportons notre soutien à Farida par tous les moyens possibles. Manifestons le jour du procès, versons à la cagnotte pour les frais de justice.
https://www.paypal.com/pools/c/8qePw37zom

Sanofi : non aux licenciements

Parmi les grandes entreprises qui mettent à profit la crise sanitaire pour restructurer et licencier, le cas de Sanofi est particulièrement scandaleux. Sanofi, un des géants de l'industrie pharmaceutique, emploie 100.000 salariés dans le monde et 25.000 en France. Son projet est de licencier 1700 personnes dont 1000 en France. Déjà, en 2019, 466 emplois avaient été supprimés.
Or Sanofi a distribué 4 milliards d'euros de bénéfices à ses actionnaires. Comme pour tous les grands labos, la pandémie lui offre la perspective de vendre davantage de médicaments, vaccins etc.
Pour mettre fin à ces scandales, toutes les entreprises privées liées à la santé devraient être réquisitionnées et rattachées au service public, sous le contrôle des travailleurs.

A Saint-Malo aussi, on licencie

Condor Ferries prévoit de licencier la moitié de ses 150 salariés. Comme il s'agit d'une société de droit anglais, ceux-ci n'auraient droit quasiment à rien. Ni indemnités, ni allocations chômage.
Saint-Malo Manutention, qui emploie 34 dockers, a été placée en liquidation judiciaire. Comme il faudra bien faire marcher le port, la société qui prendra le relai sera sans doute amenée à reprendre ces dockers, ou une partie. Mais dans quelles conditions ?
A coté de ces faits connus, ce sont de très nombreux précaires et saisonniers qui vont pâtir de la crise. Il ne faut pas que ces travailleurs restent isolés. La seule solution est de se regrouper pour agir.

Beaumanoir joue au Monopoly

Pendant ce temps, Beaumanoir, un des trois grands patrons de Saint Malo pousse ses pions. Il a raté le rachat de la chaîne Naf Naf, mais espère toujours reprendre La Halle. C'est le principe du capitalisme, les entreprises passent de mains en mains. Le problème, c'est que dans la période actuelle chacune de ces transactions s'accompagne de restructurations et de suppressions d'emplois. Chaque nouvel acquéreur s'efforce de booster la rentabilité sur le dos du personnel. Beaumanoir est d'ailleurs connu pour ses méthodes qui consistent en particulier à multiplier les contrats précaires.
Dans la région, de nombreux emplois sont menacés dans la distribution. Il faudrait une riposte générale à ces attaques.

Pour prendre contact avec le comité NPA du pays malouin **npasaintmalo@gmail.com**